

Préparation à la Formation d'Arbitre national 2024-25

Objet : élaboration programme de Formation à l'AN pour la Ligue des Pays de la Loire

Chaque candidat s'engage à respecter et à suivre ce programme qui désormais se réalisera sur 2 saisons.

1- Le licencié fera acte de candidature auprès du référent formateur de son Comité, et devra passer **une première épreuve d'admission** à la préparation par la LIGUE : QCM Arbitre Régional actualisé et obtenir la note minimum (25/30).

La date limite d'inscription auprès de la LIGUE pour la préparation est fixée au **1^{er} Décembre 2024**.

2- Les formateurs demandent une implication personnelle de chaque candidat, et d'abord de connaître parfaitement les Règlements Sportifs. Parallèlement à la théorie, il est demandé aux stagiaires de suivre rigoureusement les recommandations des formateurs quant à leur pratique dans l'aire de jeu.

En dehors des supervisions obligatoires un minimum de 24 parties dont 4 doubles est demandé.

Charge sera dévolue aux stagiaires de fournir les fiches de prestations signées par le JA de chaque rencontre où ils sont intervenus.

3- **Il sera programmée une réunion obligatoire** entre tous les candidats avec les formateurs AN sur une journée entière avec théorie le matin puis pratique l'après-midi lors d'une journée de championnat National en Décembre ou Janvier avec arbitrage à deux (principal et adjoint avec interversion), ce premier test permettra de déterminer les candidats qui accompagneront la LIGUE sur la compétition **CHAMPIONNAT DE France des Régions du 18 au 20 février 2025 à PONT A MOUSSON (déplacements et frais pris en charge par la LIGUE)**.

4- Une supervision de l'ensemble des stagiaires aura lieu lors du CF de N2 les **14&15 mars 2025 au Mans**, avec dédommagement de la Ligue pour la prestation AR à chaque journée, frais d'hébergement inclus, cette journée sera obligatoire

5- **Quatre séances Zoom** seront programmées, avec QCM en ligne.

Ce programme de préparation fin de saison 2024-2025, sera reconduit pour 2025-2026

La saison 2025-2026 sera l'année de l'examen AN (cet examen aura lieu lors des titres par équipes mi-juin 2026), l'inscription de 340 € à la charge du candidat sera accompagnée de l'avis de la LIGUE.

6- En cas de réussite à cette formation AN, l'inscription de 340€ sera remboursée à 1/3 par la Ligue et 1/3 par le Comité s'il le souhaite.

7- Rappel : si le candidat échoue, celui-ci sera remboursé à hauteur de 50% (170€) par la FFTT.